



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :

Parks Canada Agency Bid Receiving Unit
National Contracting Services
220 - 4 Avenue S.E., suite 720
Calgary, AB T2G 4X3
Télécopieur : (866) 246-6893

**REVISION 003 TO A
INVITATION TO TENDER**

**RÉVISION 003 À UNE
INVITATION À SOUMISSIONNER
DEMANDE D'OFFRES À
COMMANDES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :

Parks Canada Agency
National Contracting Services
220 - 4 Avenue S.E., suite 720
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Promenade et abri aux chutes Virginia – réserve de parc national Nahanni	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-19-0059/A	Date : 13 juin 2019
Amendment No. - N° de modification : 003	
Client Reference No. - N° de référence du client : 1185.02	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-19-00873752	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 20 juin 2019	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
---	--

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : Destination : Other - Autre :

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Nathaniel Harrison

Telephone No. - N° de telephone : (403) 629-7652	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Courriel : nathaniel.harrison@canada.ca
--	---	---

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
réserve de parc national Nahanni
See Herein – Voir ici

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 003

La présente modification est effectuée pour reporter la date de clôture de l'appel d'offres, réviser les documents de l'appel d'offres, répondre à des questions découlant de la visite facultative sur place et remplacer l'annexe 1 – Formulaire de prix combinés.

A. Date de clôture de l'appel d'offres

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-19-0059/A est reportée du 18 au 20 juin 2019, à 14 h, heure avancée des Rocheuses (HAR).

B. Personnes présentes sur place

Représentant	Entreprise
Barry Henkel	RTL Construction
Chris McMillan	Industra Construction Corp.
Rodney Johnson	Northern Industrial Construction Ltd.
Kyle Biggar	Rowes Construction

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et avec l'approbation des fournisseurs.

C. Questions

Q10 : Peut-on réutiliser les planches du tablier de la plateforme de la tonnelle?

R10 : Oui, il faut les récupérer et les réutiliser.

Q11 : La liste du matériel pour le bois d'œuvre sur place peut-elle être fournie?

R11 : Oui. La liste du matériel est fournie dans le dossier ci-joint : *DSP2.zip*

Q12 : Faudra-t-il appliquer de la peinture jaune sur le bord du trottoir et de la plateforme de la tonnelle?

R12 : Non. Cela ne fait pas partie du projet.

Q13 : Dans quelle mesure le trottoir doit-il être plat?

R13 : Le trottoir devra être le plus plat possible d'un côté à l'autre. Il faudra l'ajuster sur le site et obtenir l'approbation du représentant de Parcs Canada sur place.

Q14 : Le support à canots qui est en cours de démontage peut-il servir de renfort temporaire?

R14 : Oui. Le support à canots peut servir de renfort temporaire.

Q15 : Quel type d'arpentage est requis?

R15 : La façade et les contours sont requis. Une carte de la zone à arpenter a été fournie.

Q16 : Faut-il obtenir des permis?

R16 : Un permis d'activité restreinte est nécessaire, ainsi qu'un permis commercial de Parcs Canada.

Q17 : Y a-t-il un véhicule à quatre roues sur place que l'entrepreneur choisi pourra utiliser?

R17 : Non. Il n'y a aucune pièce de machinerie sur place. L'efficacité du projet sera accrue si l'entrepreneur apporte une machine capable de soulever et de déplacer des sections de trottoir plus lourdes.

Q18 : Quelle est la période de garantie?

R18 : Conformément à la section GC3.13 sur la garantie et la correction des défauts dans les travaux, la période de garantie sera de douze mois à partir de la date d'achèvement substantiel des travaux. Conformément à la section 01 78 00 des spécifications révisées, l'entrepreneur effectuera une inspection aux fins de la garantie neuf mois après la date d'acceptation par le représentant de PC.

Q19 : Les heures de travail sont-elles de 8 h 30 à 17 h?

R19 : Les heures de travail ne seront pas restreintes. Les règles du Code du travail doivent être suivies.

Q20 : À combien de reprises faudra-t-il faire venir un représentant de Parcs Canada par avion?

R20 : Un représentant de Parcs Canada devra venir par avion au moins toutes les deux semaines, sur les vols transportant la nourriture et les ordures.

Q21 : Quelles sont les dimensions des tabliers de tente?

R21 : Les tabliers de tente mesurent 13' sur 14'.

Q22 : Des vidéos de formation seront-elles requises?

R22 : Non.

Q23 : Faut-il terminer le nouveau trottoir avant de retirer l'ancien?

R23 : Oui. Si, pendant les travaux, il devient évident que la construction du nouveau trottoir sera terminée longtemps avant l'échéance, la possibilité d'effectuer simultanément le retrait et la construction sera envisagée.

Q24 : Les pieux hélicoïdaux doivent-ils être stockés à l'aire d'entretien?

R24 : Les pieux hélicoïdaux ne doivent pas être stockés à l'aire d'entretien, mais doivent être stockés de façon organisée et ordonnée, puis transportés hors site par avion.

Q25 : Faut-il importer du gravier?

R25 : Il n'est pas nécessaire d'importer du gravier pour ce projet. Il faut utiliser les matériaux servant d'assise au trottoir et à la tonnelle.

Q26 : Faut-il utiliser des clous pour fixer les caissons?

R26 : Des tire-fonds de 10 pouces doivent être utilisés pour fixer les caissons.

Q27 : Quelle quantité de matériel doit être retirée de chaque pieu hélicoïdal? De quelle façon doit-on établir le prix?

R27 : Tenez pour acquis qu'une moyenne de 3 pieds doit être retirée de chaque pieu hélicoïdal. Indiquez un prix unitaire de \$/kg pour le retrait des pieux : 3 pieds par pieu = 3611 kg. Les pieux doivent être retirés du site et éliminés de façon adéquate. Voir l'article 7 dans le tableau des prix unitaires ci-dessous.

Q28 : Peut-on remplacer les vis de 3,5" du tablier par des vis de 4"?

R28 : En raison de contraintes d'entretien, les vis de 3,5" du tablier ne peuvent pas être d'une autre taille. Ce doit être des vis de couleur dorée.

Q29 : L'entrepreneur peut-il commencer les travaux avant le 3 septembre?

R29 : L'entrepreneur sera autorisé à commencer les travaux le 12 août. Il n'aura accès qu'à deux tabliers de tente et ne pourra pas utiliser la résidence du gardien avant le 3 septembre. Les ouvriers devront être attentifs au fait qu'il y aura des visiteurs sur place et exécuter leurs travaux en limitant le plus possible le bruit et les dérangements.

D. Précisions

Distances le long du sentier du trottoir.

Dépôt à bois n° 1 : 80 m

Dépôt à bois n° 2 : 200 m

Dépôt à bois n° 3 : 300 m

Dépôt à bois n° 4 : 474 m

Ruisseau n° 1 : 100 m

Ruisseau n° 2 : 275 m

Ruisseau n° 3 : 345 m

Ruisseau n° 4 : 435 m

Retour n° 1 : 180 m

Retour n° 2 : 230 m

Retour n° 3 : 270 m

Retour n° 4 : 600 m

La distance entre le début du nouveau trottoir et l'aire d'entretien est de 770 m.

E. Révision des documents de l'appel d'offres

1. **Ajouter le dossier suivant** : *DSP2.zip*

2. **À la section 01 78 00 des spécifications, 1.11 GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS**

Supprimer :

.8 Conduct joint 4-month and 9-month warranty inspection, measured from time of acceptance, by PC Representative.

Remplacer par :

.8 Conduct 9-month warranty inspection, measured from time of acceptance, by PC Representative.

3. **Annexe 1 – Formulaire de prix**

Supprimer : **Annexe 1 – Formulaire de prix**, dans son intégralité

Remplacer par : Voir ci-joint.

Remarque : Le Canada exige que le formulaire révisé ci-joint, Annexe 1 – Formulaire de prix, soit utilisé et reçu avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres. Si vous ne présentez pas le formulaire révisé de l'annexe 1, votre soumission sera jugée irrecevable.

Les modifications sont indiquées en rouge.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.

APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui ne sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation et la démobilisation, doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	01 11 00	Mobilisation et démobilisation	MF	1	\$
2	01 11 00	Construction de l'abri	MF	1	\$
3	01 11 00	Enlèvement de la promenade	MF	1	\$
4	01 11 00	Arpentage avec drone	MF	1	\$
MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicable(s)					\$

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	Dessin V2 Dessin V3	Tablier et longerons de promenade	m	610	\$	\$
2	Dessin V2	Traverses de promenade	ch.	180	\$	\$
3	Dessin V4 Dessin V5	Caissons du pont de la promenade	ch.	8	\$	\$
4	Dessin V4 Dessin V5	Rampes du pont de la promenade	m	45	\$	\$
5	Dessin V7 Dessin V8	Plateformes de virage pour la promenade	m ²	30	\$	\$
6	Dessin V7 Dessin V8	Tablier et longerons de promenade	m	30	\$	\$
7	Section 01 11 00 3.4.4.2	Retrait de tuyaux d'acier du site	kg	3611	\$	\$
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) Excluant les taxes applicable(s)						\$

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC) Excluant les taxes applicable(s)	\$
---	----